

**“L’indépendance n’est pas un état de choses. C’est un devoir.” (Vaclav Havel)**

## BULLETIN D’ADHESION

Messieurs et chers confrères,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l’ouverture des adhésions au SEAI pour l’année 2021.

**Conditions d’adhésion :**

➤ **Pour les patrons de cabinet :**

Aucune adhésion pour l’année 2021 à un autre syndicat représentant la profession d’expert en automobile.  
Ne pas réaliser d’expertise de type "expertise dommages" pour les assureurs.

➤ **Pour les salariés de cabinet :**

Aucune adhésion pour l’année 2021 à un autre syndicat représentant la profession d’expert en automobile.

**Assurances RCP / PJ réservées aux membres du SEAI :**

Merci de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez être contacté par le partenaire du SEAI, afin de souscrire un contrat d’assurances adapté au métier d’expert en automobiles INDEPENDANT, en cochant la case correspondante :  OUI  NON

**Tarifification**

**Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (incluant le Recours direct & les essais routiers) :**

- ✓ 1er forfait : Chiffre d’affaire égal ou inférieur à 50 000 € / Prime forfaitaire de 350,00 € HT.
- ✓ 2ème forfait : Chiffre d’affaire compris entre 50 000 € et 100 000 € inclus / Prime forfaitaire de 500,00 € HT.
- ✓ 3ème forfait : Chiffre d’affaire compris entre 100 000 € et 150 000 € inclus / Prime forfaitaire de 600,00 € HT.
- ✓ Au-delà de 150.000 € de Chiffre d’affaire, les demandes seront étudiées au cas par cas, sur la base d’un taux de révision applicable sur le Chiffre d’affaire

**Assurance Protection Juridique :**

- ✓ Prime forfaitaire de 127,47 € HT.

Nous vous invitons à rejoindre notre mouvement et à nous retourner le bulletin d’inscription ci-dessous complété, signé et accompagné d’un chèque de règlement d’un montant de 150,00 € TTC.

### **BULLETIN D’ADHÉSION 2021**

À nous retourner complété, signé et accompagné d’un chèque de règlement de 150,00 € TTC à l’ordre du SEAI.

NOM(S)	PRENOM(S)	TITRE		SIGNATURE / CACHET DU CABINET
		PATRON	SALARIÉ	

Nous vous prions de croire, Messieurs et chers confrères, en l’expression de nos salutations confraternelles.